

Journal International des Sachants

REVUE SCIENTIFIQUE
PLURIDISCIPLINAIRE



Journal International
des Sachants



Fréquence
TRIMESTRIELLE

ISSN-P : 3079-3009

ISSN-L : 3079-3017

www.revuejds.net

info@revuejds.net

**Volume 2,
Numéro 1,
Février 2026**





**Journal International
des Sachants**



Revue scientifique pluridisciplinaire

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

Site web: <https://revuejds.net/>

Email : revuejds@gmail.com

Publié en Open Access



Abidjan, République de Côte d'Ivoire

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

INDEXATIONS ET REFERENCEMENTS INTERNATIONAUX

Pour toutes informations sur les indexations et référencements internationaux du **Journal International des Sachants (JDS)**, consultez les bases de données ci-dessous :



<https://sjifactor.com/passport.php?id=24370>



<https://journalseeker.researchbib.com/view/issn/3079-3009>



<https://ascidatabase.com/masterjournalist.php?v=3079-3009>



<https://ipindexing.com/journal-details/Journal-International-des-Sachants-/2526>



<https://www.entrevues.org/revues/journal-international-des-sachants/>

Impact factor : SJIF 2026 : 5.329

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

REVUE ELECTRONIQUE

Journal International des Sachants (JDS)

Revue Scientifique pluridisciplinaire

ISSN-P: 3079-3009 (Print ou imprimé)

ISSN-L: 3079-3017 (Online ou en Ligne)

Equipe Editoriale

Directeur de publication : Les Éditions Croco

Rédacteur en chef : SANOGO Tiantio Epouse BAMBA, INSAAC, Côte d'Ivoire

Chargé de diffusion et de marketing : ETTIEN N'Doua Etienne, UFHB, Côte d'Ivoire

Webmaster : KOUAKOU Kouadio Sanguen, UAO, Côte d'Ivoire

Comité Scientifique

ADOUBI Thierry Hugues, Maître conférences, Université Alassane Ouattara ;

ALLABA Djama Ignace, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët-Boigny ;

ASSEKA Tchoman François, Maître de conférences, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;

ASSUÉ Yao Jean-Aimé, Maître de Conférences, Géographie, Université Alassane Ouattara ;

BA Idrissa, Professeur Titulaire, Université Cheikh Anta Diop ;

BAKAYOKO Mamadou, Maître de Conférence, Université Alassane Ouattara ;

BAMBA Mamadou, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara ;

DIARRASSOUBA Bazoumana, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara ;

FAYE Valy, Maître de Conférences, Université Cheikh Anta Diop de Dakar ;

KAMARA Adama, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara ;

KAZON Diescieu Aubin Sylvère, Maître de Conférence, Université Félix Houphouët-Boigny ;

KOUASSI Kouakou Siméon, Professeur titulaire, Université de San-Pedro ;

N'DAH Didier, professeur titulaire, Université d'Abomey-Calavi ;

OULAI Jean-Claude, Professeur titulaire, Communication, Université Alassane Ouattara ;

SARR Nissire Mouhamadou, Maître de Conférences, Université Cheikh Anta Diop ;

SILUE Oumar, Maître conférences, Université Alassane Ouattara ;

TOPPE Eckra Lath, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara ;

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

Comité de lecture

AYENON Séka Fernand, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët-Boigny ;
KANGA Kouakou Hermann Michel, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara ;
KAZON Diescieu Aubin Sylvère, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët-Boigny ;
KONAN Koffi Syntor, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara ;
MAMADOU Bamba, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara ;
MEITÉ Ben Soualiou, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët-Boigny ;
OZOUKOU Koudou François, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara ;
SIDIBÉ Moussa, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara ;
SILUE N'tchabétien Oumar, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara ;
TRAORE Amadou, Maître de Conférences, Université de Ségou

Comité de rédaction

AHOUE Jean-Jacques, Assistant, Université de San-Pedro ;
ASSEKA Tchoman François Maître de conférences, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;
BALDÉ Yoro Mamadou, Maître-Assistant, FASTEF, Université Cheikh Anta Diop de Dakar ;
BAMBA Fatoumata, Maître Assistant, Université Péléforo Gon Coulibaly ;
BROU N'Goran Alphonse, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara ;
COULIBALY Wayarga, Assistant, Université Félix Houphouët-Boigny ;
COULIBALY Yallamoussa, Assistant, Université Alassane Ouattara ;
DAO Salifou, Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;
DJE Yao Lopez, Assistant, Université Alassane Ouattara ;
DJIGUE Sidjé Edwige Françoise, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara ;
DJOKOURI Innocent, Maître-Assistante, Université Péléforo Gon Coulibaly ;
GBOLA serge Arnaud, Maître Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;
EHILE Kadja Olivier Maître-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;
GUEYE Yoro Emmanuel, Maître-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

KAZIO Djidjé Jean-Jacques, Assistant, Université de Bondoukou ;
KONE Kiyali, Maître Assistant, Université Péléforo Gon Coulibaly ;
KONE Kpassigué Gilbert, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara ;
KONE Tchima Rolland, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara ;
KONE Tiégbè Gaston, Maître-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;
KOUAME Affoua Eugénie, Assistante, IHAAA, Université Félix Houphouët-Boigny ;
LOBA Léon Fabrice, Attaché de Recherche, Institut d'Histoire d'Art et d'Archéologie Africain (IHAAA) ;
MOULARET Renaud-Guy Ahioua, Maître-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;
N'DAYE El Hadj Amadou Ba, Maître-Assistant, FASTEF, Université Cheikh Anta Diop de Dakar ;
SANOGO Tiantio épouse BAMBBA, Maitre-Assistante, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;
SYLLA Makémissa, Assistante, Université Alassane Ouattara ;
TIE BI Galla Guy Rolland Maître-Assistant, Université Félix Houphouët-Boigny ;
TOURE Gninin Aicha, Maître-Assistante, Université Félix Houphouët-Boigny ;
TOURE Kignigouoni Dieudonné Espérance, Maitre-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;
TRAORE Fanta, Assistante, Université Alassane Ouattara ;
TRAORE Sogotiènin Ramata, Maître-Assistant, Université Péléforo Gon Coulibaly ;
YAO Elisabeth, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara ;
YOKORE Zibé Nestor, Maître-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;
ZABSONRE Moussa, Maître-Assistant, Université Yembila Abdoulaye Toguyeni.

COORDINATEUR GENERAL DU NUMERO :

AYENON Séka Fernand
Maître de conférences CAMES,
Université Félix Houphouët-Boigny

.....

Contacts JDS

Site web: <https://revuejds.net/>
Email : revuejds@gmail.com
Tél. : + 225 0779360611 / 07480453267

.....

Indexations et référencements internationaux :

Sjifactor: <https://sjifactor.com/passport.php?id=24370>

ARI : <https://journalseeker.researchbib.com/view/issn/3079-3009>

ASCI: <https://ascidatabase.com/master/journallist.php?v=3079-3009>

IPIndexing: <https://ipindexing.com/journal-details/Journal-International-des-Sachants-2526>

Ent'revues: <https://www.entrevues.org/revues/journal-international-des-sachants>

Impact factor : SJIF 2026 : 5.329

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

PRESENTATION DE JDS

Le Journal International des Sachants (JDS) est une revue scientifique pluridisciplinaire dédiée à la valorisation et à la vulgarisation des résultats de recherches innovantes, de découvertes de pointe et de productions scientifiques originales et pertinentes dans divers domaines scientifiques. Disposant de comité scientifique et de lecture, la revue **JDS** offre ainsi aux chercheurs du monde entier, une plateforme de publication de haute qualité en favorisant le partage des connaissances et de la collaboration au sein de la communauté scientifique.

JDS est une revue évaluée par des pairs (*blind peer review*) et en libre accès "*Open access*" relevant des Editions Croco. Il publie les articles dans le domaine des Sciences Humaines et Sociales ; Langues et littérature ; Art, patrimoine et culture ; Sciences du Langage et de la Communication ; Sciences Economiques et de Gestion ; Sciences politiques et Juridiques. Dans sa vision d'ouverture, **JDS** encourage la collaboration interdisciplinaire entre les chercheurs de tous les pays africains et du monde.

Les articles proposés doivent respecter la ligne éditoriale de la revue. Ils doivent être originaux et n'avoir jamais fait l'objet d'une acceptation pour publication dans une autre revue à comité de lecture. Ils sont soumis à une sélection initiale par l'éditeur, puis à un processus rigoureux d'évaluation par les pairs en double aveugle avant publication.

PROTOCOLE DE REDACTION DE JDS

Le Journal International des Sachants (JDS) n'accepte que des articles inédits et originaux dans diverses langues notamment en allemand, en anglais, en espagnol et en Français. Le manuscrit est remis à deux instructeurs, choisis en fonction de leurs compétences dans la discipline. Le secrétariat de la rédaction communique aux auteurs les observations formulées par le comité de lecture ainsi qu'une copie du rapport, si cela est nécessaire. Dans le cas où la publication de l'article est acceptée avec révisions, l'auteur dispose alors d'un délai raisonnable pour remettre la version définitive de son texte au secrétariat de la revue

Structure générale de l'article :

Le projet d'article doit être envoyé sous la forme d'un document Word, police Times New Roman, taille 12 et interligne 1,5 pour le corps de texte (sauf les notes de bas de page qui ont la taille 10 et les citations en retrait de 2 cm à gauche et à droite qui sont présentées en taille 11 avec interligne 1 ou simple). Le texte doit être justifié et ne doit pas excéder 18 pages. Le manuscrit doit comporter une introduction, un développement articulé, une conclusion et une bibliographie.

Présentation de l'article :

- Le titre de l'article (15 mots maximum) doit être clair et concis. De taille 14 pts gras, il doit être centré.
- Juste après le titre, l'auteur doit mentionner son identité (Prénom et NOM en gras et en taille 12), ses adresses (institution, e-mail, pays et téléphones en italique et en taille 11)
- Le résumé (200 mots au maximum) présenté en taille 10 pts ne doit pas être une reproduction de la conclusion du manuscrit. Il est donné à la fois en français et en anglais (abstract). Les mots-clés (05 au maximum, taille 10pts) sont donnés en français et en anglais (key words)
- Le texte doit être subdivisé selon le système décimal et ne doit pas dépasser 3 niveaux exemples : (1. - 1.1. - 1.2. ; 2. - 2.1. - 2.2. - 2.3. - 3. - 3.1. - 3.2. etc.)
- Les références des citations sont intégrées au texte comme suit : (L'initial du prénom suivi d'un point, nom de l'auteur avec l'initiale en majuscule, année de publication suivie de deux points, page à laquelle l'information a été prise). Ex : (A. Kouadio, 2000 : 15).
- La pagination en chiffre arabe apparait en haut de page et centrée.
- Les citations courtes de 3 lignes au plus sont mises en guillemet français («...»), mais sans italique.

N.B. : Les caractères majuscules doivent être accentués. Exemple : État, À partir de ...

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

Références bibliographiques

Ne sont utilisées dans la bibliographie que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, zone titre, lieu de publication, zone éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté entre guillemets et celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une presse écrite est présenté en italique. Dans la zone éditeur, on indique la maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2^{nde} éd.).

Les références des sources d'archives, des sources orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

- Pour les sources orales, réaliser un tableau dont les colonnes comportent un numéro d'ordre, nom et prénoms des informateurs, la date et le lieu de l'entretien, la qualité et la profession des informateurs, son âge ou sa date de naissance et les principaux thèmes abordés au cours des entretiens. Dans ce tableau, les noms des informateurs sont présentés en ordre alphabétique
- Pour les sources d'archives, il faut mentionner en toutes lettres, à la première occurrence, le lieu de conservation des documents suivi de l'abréviation entre parenthèses, la série et l'année. C'est l'abréviation qui est utilisée dans les occurrences suivantes :

Ex. : Abidjan, Archives nationales de Côte d'Ivoire (A.N.C.I), 1EE28, 1899.

- Pour les ouvrages, on note le NOM et le prénom de l'auteur suivis de l'année de publication, du titre de l'ouvrage en italique, du lieu de publication, du nom de la société d'édition et du nombre de page.
Ex : LATTE Egue Jean-Michel, 2018, *L'histoire des Odzukru, peuple du sud de la Côte d'Ivoire, des origines au XIX^e siècle*, Paris, L'Harmattan, 252 p.
- Pour les périodiques, le NOM et le(s) prénom(s) de l'auteur sont suivis de l'année de la publication, du titre de l'article entre guillemets, du nom du périodique en italique, du numéro du volume, du numéro du périodique dans le volume et des pages.
Ex : BAMBA Mamadou, 2022, « Les Dafing dans l'évolution économique et socio-culturelle de Bouaké, 1878-1939 », *NZASSA*, N°8, p.361-372.

NB : Le non-respect de ces recommandations ci-dessus conduit au rejet systématique du manuscrit.

SOMMAIRE

SECTION 1 : LANGUES & LITTERATURE

Etudes germaniques

1. **Umwandlung von Sprichwörtern in Slogans im Werbediskurs:
eine Untersuchung einiger deutscher Slogans**
Égni Stéphane Dieudonné ÉNIGNI & Eppié Augustine Michaela BONGBA 1-17

Etudes hispaniques

2. **La Contrarreforma y la devoción popular en la España del Siglo de Oro**
GONKALIE Gbana Francis 18-31
3. **Políticas públicas y atención a las mujeres víctimas
de violencia machista en España**
Kassoum SORO..... 32-48
4. **Estética de lo abyecto en la familia de Pascual Duarte de Camilo José Cela**
Oumar MANGANE..... 49-64
5. **El dilema cubano, entre “revolución” y apertura al mundo**
Dogba Léonce BAWA..... 65-78
6. **La trahison comme acte de libération dans reivindicación
del conde don Julián de Juan Goytisolo**
Christine Abenan SIGNO..... 79-86
7. **La crisis económica de 2008 y su repercusión sociopolítica en España**
Kouadio Stéphane-Yannick KONAN..... 87-98

Lettres Modernes

8. **« Miss lolos » de Frédéric Éhui Meiway :
un discours hétérogène au service de l’expressivité**
Bini Kouamé PRAO, Yao Gatien KONAN & Tchékpoho SORO 99-111

SECTION 2 : COMMUNICATION, ARTS, CULTURE ET PATRIMOINE

Sciences du langage et de la communication

9. **Industrialisation de la visibilité et reconfiguration du débat public
dans l’émission Jakaarlo Bi**
Alioune Badara GUEYE..... 112-127
10. **Appropriation des termes footballistiques en fulfulde
au Nord-Cameroun : enjeux culturels**
NGAOURI Landri & OLOWA Jean de Dieu..... 128-139
11. **Peuples Chamites versus Peuples Hébraïques :
les Peuples de la Côte d’Ivoire**
Ayé Clarisse HAGER-M’BOUA..... 140-163

- 12. Communication et Prospective pour une gestion durable des infrastructures d'utilité publique à l'Université Alassane Ouattara**
DAGNOGO Gnéré Laetitia Blama &
KOUAME-KONATE Aya Carelle Prisca..... 164-176
- 13. Précarité socio-économique et accès aux soins au CHU de Bouaké : apport de la communication sociale**
Akissi Germaine KOUASSI & Nibé Dramane SILUÉ 177-192
- 14. Typologies de phrases en tupuri : analyse syntaxique et usages sociolinguistiques**
Jacqueline MAÏKAKE..... 193-205
- 15. Discursive Issues in Emmanuel Macron's Speeches on Leadership (2017-2022)**
Ifedolapo Akinrinlola & Amos Iyiola..... 206-224

Patrimoine, art, culture, cinéma & tourisme

- 16. La femme face à la tradition dans le film “ La jumelle” de Lanciné Diaby : entre combat et réalité de la femme**
Olivier Kadja EHILE..... 225-236

SECTION 3 : SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Archéologie

- 17. Stratégie coloniale et adaptations locales dans le royaume sanwi (sud-Côte d'Ivoire)**
Ange Marius AKPO, TOURE Gninin Aïcha &
ETTIEN N'Doua Etienne..... 237-250
- 18. Le littoral ivoirien : Berceau historique de l'Église catholique, inventaire patrimonial et perception contemporaine d'un héritage remarquable**
ASSAKA Tatiana Larissa Sandrine &
KIENON-KABORE Timpoko Hélène..... 251-267

Histoire

- 19. Le dynamisme social du sexe féminin en Grèce classique Ve- IVe J.-C.**
Fabrice OULAI..... 268-277
- 20. La politique étatique de la protection de l'environnement minier en Côte d'Ivoire (2000-2024)**
Yhattey Hervé Thierry AGUIE..... 278-294
- 21. La Trajectoire de la filière industrielle du cycle au Burkina Faso, de 1963 à 2009**
Eloge MIEHI & Richard Gouedan MEIGNAN 295-311
- 22. L'espace rural à l'épreuve de l'exploitation forestière au Cameroun sous administration française (1921-1956)**
Yannick ZO'OBO..... 312-321

- 23. Être de son temps ou s'affirmer comme monde.
Les étudiants africains à Dakar (années 1950-1970)**
Mamadou Yéro BALDE..... 322-339
- 24. La gestion coloniale de l'assainissement de la ville d'Aboisso, 1913-1926**
N'GUESSAN ROKIA BOUBACARD ÉPOUSE ANOH,
ESSEY Bonzou Ella épouse OHOUO & BAKAYOKO Nonama Rockya..... 400-414

Géographie

- 25. Impacts de l'orpillage légal sur les écosystèmes préforestiers
dans le département de Katiola (Centre-Nord ivoirien)**
N'Gromma Florent KOUADIO..... 415-430
- 26.« Effets structurants » du Train Express Régional (TER)
à Dakar (Sénégal)**
Awa FALL..... 431- 452
- 27. Gestion intégrée des ressources en eau de la commune de Medina (Sénégal)**
René Ndimag DIOUF..... 453- 464
- 28. Dynamique urbaine et développement économique à Korhogo
(nord de la Côte d'Ivoire)**
Konan Norbert KOFFI, Mariam DIOMANDE &
Songuimadenin Siaka YEO..... 465-482
- 29. Mutation foncière et reconversion paysanne dans la sous-préfecture
de Yamoussoukro**
Achille Roger TAPE..... 483-496
- 30. Exposition au travail des enfants d'immigrants en milieu rural
dans la sous-préfecture de Duékoué**
Kouadio Arnaud Yao & GOHOUROU Florent..... 497-511
- 31. La morbidité infantile des infections respiratoires aiguës
dans les districts sanitaires du V Baoulé de 2017 à 2022**
SEDEHI Akissi Epiphane, TRA BI Zamblé Armand &
KANGA Kouakou Hermann Michel..... 512-520

Philosophie

- 32. Heidegger et la cybernétique : critique de la réduction
de l'existence à la fonctionnalité**
Mlan Kouakou Pierre ANZIAN..... 521-540
- 33. Essence de la pensée hobbesienne et rawlsienne dans
la problématique du développement de l'Afrique**
Kouadio Louis N'GUESSAN & Abraham Saint-Omer Koffi KOUAKOU..... 541-554
- 34. La palabre africaine : une expression de la démocratie**
N'Guessan Jonas Kouassi..... 555-567

- 35. Cynisme politique et déshumanisation de l'homme dans le monde vécu aujourd'hui**
Christophe ONGUENE ONGUENE..... 568-581
- 36. L'impérialisme extractiviste en Afrique**
Kouadio YAO..... 582-597
- 37. L'oubli constitutif de la technique : déconstruire le paradigme technoscientifique**
Gabriel VANNA..... 598-608
- 38. Quine et l'effondrement de l'épistémologie classique**
Koffi Zahouo Alain & Koffi KOUASSI..... 609-622

Anthropologie et sociologie

- 39. Le Togo dans le nouvel ordre géostratégique : diversification et enjeux de sécurité**
Laré Batouth PENN..... 623-640
- 40. Entre racines ethniques et conscience nationale : dynamiques identitaires au Gabon contemporain**
Steeve-Thierry BALONDJI..... 641-659
- 41. Les collectivités territoriales décentralisées et la gouvernance éducative à l'ère de la décentralisation au Cameroun**
Simon Patou Simon..... 660-677
- 42. Motivation extrinsèque et performance scolaire en contexte ivoirien : une analyse du rendement des élèves de Troisième et de Terminale dans le département d'Alépé**
AGUI Lobah Azouan Barthelemy & BLA Ypodé Guéaybomin Emmanuel..... 678-692
- 43. Représentations, croyances et pratiques sociales autour de la route et des accidents de la circulation en Côte d'Ivoire**
KACOU Fato Patrice & GBOKO Kouadio Roger..... 693-706
- 44. Félix Houphouët Boigny et l'intégration des immigrés à Hiré, sud-ouest de la Côte d'Ivoire**
Dabé Laurent OUREGA..... 707-725

Criminologie

- 45. Délits Economiques à Lubumbashi : Enquête Proactive**
MULUNDA TSHIEYA Lucien..... 726-737

Psychologie

- 46. Le rôle médiateur de la régulation émotionnelle entre stress et comportements à risque des mototaximens**
Djiessi Makouam & Placide Mengoua..... 738-756
- 47. Modèles explicatifs du passage à l'acte des auteurs d'agression sexuelle : convergences, divergences, enjeux cliniques**
Kaama Sandrine GOUNDJOA & Kaka KALINA..... 757-770
- 48. Vulnérabilité et résilience chez les enfants de mères dépressives : une étude qualitative en contexte hospitalier ivoirien**
KOFFI Ekissi Jean Armel, Amalaman Franck Severin ANDO & KOFFI N'Guessan Williams..... 771-789

Science de l'éducation

- 49. Le système LMD au Mali : d'une adoption formelle à la quête d'une adaptation institutionnelle**
Chiaka SAMAKÉ, Idrissa Soïba TRAORE & Mamadou KOUMARE 790-804

SECTION 4 : SCIENCES POLITIQUES ET JURIDIQUES**Sciences politiques et administratives**

- 50. La continuité des services publics administratifs à l'épreuve des théories et des faits : cas de la ville de Bukavu pendant l'occupation de l'AFC/M23**
David CIZA, Pacifique Makuta MWAMBUSA,
Joseph Munyabeni NYEMBO & Augustin Kahindo MUHESI 805-813

SECTION 5 : SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION

- 51. Contribution du management participatif dans l'amélioration de la qualité des soins dans les établissements publics hospitaliers de Bamako**
Zoubeirou HAROUNA, BERTHÉ Soungalo & DICKO Albadia Abdoulaye.... 814-831
- 52. Audit interne et prévention de la fraude sur les recettes du service recouvrement de la mairie de Bouaké**
Gningninri Augustin KONE..... 832-848

SECTION 6 : GEOSCIENCES

- 53. Caractérisation géochimique des roches du socle panafricain de Dan Issa (Sud-Maradi, Niger) par fluorescence X**
Ousmane Loumoumba MOUSSA MAHAMAN, Karimou DIA HANTCHI,
Rachid BOUBACAR OUMAROU & Yaou BAKOYE..... 849-868



Félix Houphouët Boigny et l'intégration des immigrants à Hiré, sud-ouest de la Côte d'Ivoire

Dabé Laurent OUREGA

*Enseignant-Chercheur,
Département de Sociologie et Anthropologie,
UFR des Sciences Sociales et Humaines,
Université Jean Lorougnon Guédé (UJLoG),
Daloa - Côte d'Ivoire,
Email : ouregalaurent@yahoo.fr*

Date de soumission : 15-01-2025

Date de publication : 28-02-2026

Résumé

De manière générale, les immigrants peinent à être intégrés dans les lieux d'accueil. Et pourtant, pour amorcer le développement économique et social de la Côte d'Ivoire, Félix Houphouët Boigny dans la continuité de la politique coloniale a mis l'accent sur l'immigration. Ces populations ont été plus ou moins intégrées avant de connaître des crises de différenciation sociopolitiques après le décès du président Félix Houphouët Boigny. Nonobstant la différenciation sociale, nous avons noté à Hiré une intégration des immigrants. Sur cette base, l'étude a eu pour objectif de comprendre les politiques d'intégration des immigrants en Côte d'Ivoire et particulièrement dans la localité sus-indiquée. À partir d'une approche qualitative, des sources documentaires, de l'analyse de contenu et du vécu des acteurs, l'étude d'une manière spécifique a mis en évidence, dans un premier temps, les actions politiques du président Felix Houphouët Boigny qui ont contribué à l'intégration des immigrants en Côte d'Ivoire. Dans un second temps enfin, elle a montré la capacité d'adaptation des immigrants à la localité de Hiré. Il ressort que les rapports sociaux entre les acteurs qui partagent l'espace territorial s'avèrent déterminants dans le processus d'intégration.

Mots clés : citoyenneté locale, philanthropie, gouvernance, homogénéisation, résilience

Félix Houphouët Boigny and the integration of immigrants in Hiré, southwest Ivory Coast

Abstract

In general, immigrants struggle to integrate into their host communities. And yet, to initiate the economic and social development of Côte d'Ivoire, Félix Houphouët-Boigny, continuing colonial policy, emphasized immigration. These populations were more or less integrated before experiencing crises of socio-political differentiation after the death of President Felix Houphouët Boigny. Notwithstanding the social differentiation, we have noted in Hiré an integration of immigrants. On this basis, the study aimed to understand the policies for the integration of immigrants in Côte d'Ivoire and particularly in the above-mentioned locality. Based on a qualitative approach, documentary sources, content analysis and the experiences of the actors, the study in a specific way highlighted, first, the political actions of President Felix Houphouët Boigny that contributed to the integration of immigrants in Côte d'Ivoire. Finally, in a second phase, it showed the ability of immigrants to adapt to the locality of Hiré. It appears that the social relations between the actors who share the territorial space are decisive in the integration process.



Key words: local citizenship, philanthropy, governance, homogenization, resilience

Introduction

La problématique de l'intégration des migrants est très préoccupante et ne date pas d'aujourd'hui. En effet, du fait des calamités naturelles, de la famine, des crises sociopolitiques, ou pour des raisons de mieux être social, etc., des populations ne cessent de se déplacer de leur zone d'appartenance habituelle à des destinations souvent inconnues qualifiées de lieux d'accueil. Ces populations éprouvent généralement d'énormes difficultés à être acceptées et à s'intégrer dans les localités d'accueil. De nombreux pays, notamment les États-Unis et l'Europe ont mis en œuvre de « sévères » lois d'immigration. Les vagues d'immigration du désespoir dans les enclaves espagnoles du Maroc vers l'Europe, de même que la crise des banlieues de novembre 2005 en France ont provoqué des débats, mais surtout de nouvelles mesures plus restrictives en matière d'immigration (A. Babo, 2005 : 24). Les nombreuses morts en Méditerranée ces dernières années témoignent également de cet état de fait.

La Côte d'Ivoire qui a accueilli une forte population issue de l'immigration ne fait pas exception à ces crises d'intégration des migrants. Des individus qui ont connu de relatives périodes d'intégration sociale de l'ère coloniale jusqu'à la gouvernance du premier président Félix Houphouët Boigny font aujourd'hui face à d'incessantes crises de différenciation sociale et politique. Partant, l'on peut s'interroger sur les actions de Félix Houphouët Boigny, de 1960 à 1993, qui ont permis non seulement « une stabilité politique du pays mais surtout d'intégrer » les immigrés dans la vie sociale, économique et politique en Côte d'Ivoire.

Rappelons que la Côte d'Ivoire de par sa situation géographique, son climat relativement diversifié, ses potentialités agricoles et industrielles a été et demeure encore l'objet d'importants mouvements migratoires à la fois externes et internes depuis la période coloniale jusqu'à ce jour. Ces migrants en provenance des pays voisins et des régions de savane se sont beaucoup dirigés vers les régions forestières, et cela à cause de la politique de développement du colonisateur basée sur la culture du café, du cacao et du bois (P. Kipré, 2006 : 314-315). Cette main-d'œuvre étrangère va rester sur place et se sédentariser. Certains resteront en milieu rural et d'autres en milieu urbain. Les différentes populations migrantes sédentarisées qui ont, à travers le système du tutorat et d'autres réseaux sociaux en l'occurrence les alliances et les relations marchandes accédé à la terre sont devenues au même titre que les autochtones des agriculteurs et « des propriétaires terriens ».

La localité de Hiré située dans une zone forestière et dont la terre est propice à toutes les variétés de culture n'a pas échappé à ces mouvements massifs d'immigration. Plusieurs groupes

d'immigrants en provenance en majorité des pays ouest-africains s'y sont installés et sédentarisés depuis plusieurs décennies et cohabitent avec les nationaux de la période de gouvernance du président Félix Houphouët Boigny jusqu'à ce jour. De ce fait, il est intéressant de questionner les valeurs socio-politiques de cet homme d'État qui ont permis cette coexistence « pacifique » des différentes populations en Côte d'Ivoire et singulièrement à Hiré.

Contrairement à certaines contrées où les immigrants éprouvent des difficultés, l'observation des rapports sociaux interethniques à Hiré révèle une intégration des immigrants nonobstant la différenciation sociale. En effet, eu égard à la différenciation sociale observable par le marquage des identités ethniques dans l'espace, par la pluralité des chefferies, le repli des autochtones sur le pouvoir politique, etc., ces derniers et les immigrants parviennent à entreprendre des actions collectives pour le développement local. Dès lors, quelles sont les actions politiques du président Félix Houphouët Boigny et les stratégies qui ont contribué à l'intégration des immigrants dans la localité de Hiré ? La réponse à cette question centrale passe par le questionnement et l'observation des rapports sociaux entretenus par les différentes catégories sociales qui ont marqué l'espace territorial ivoirien et particulièrement celui de Hiré.

Certes, à travers sa vision, Félix Houphouët Boigny a favorisé l'arrivée et l'installation des immigrants cependant, l'intégration de ces derniers dans les zones d'accueil est tributaire des rapports entretenus avec les autochtones. Partant, comment les différentes catégories sociales sont-elles parvenues à s'accepter et à collaborer malgré l'hétérogénéité qui les caractérise à l'origine ? En d'autres termes, quels sont les systèmes de relations qui ont favorisé la construction de la citoyenneté des immigrants à Hiré ? Il serait difficile de parler des politiques d'intégration de Felix Houphouët Boigny des immigrants sans élucider ce que renferme le concept d'intégration sociale et par ricochet celui de la citoyenneté locale.

Le terme d'intégration sociale dans cette étude ne peut être défini en ignorant celui de la citoyenneté. S'agissant de l'intégration, ce concept vient du latin *integratio* ou *integrare* qui veut dire "rendre complet, achever. C'est le fait d'assembler des parties pour former un tout. L'expression de la citoyenneté locale quant à elle vient du concept de citoyen qui désigne selon le dictionnaire Robert, celui qui appartient à une cité, reconnaît la juridiction, est habilité à jouir, sur son territoire, du droit de cité et est astreint aux devoirs correspondants. La citoyenneté est, selon le dictionnaire Larousse, la qualité de citoyen qui ouvre des droits politiques mais qui crée aussi des devoirs soit par filiation soit par l'effet de la loi (naturalisation, etc.). La citoyenneté est d'une manière générale l'expression articulée de l'appartenance, de la participation et de la reconnaissance d'acteurs en rapport avec un espace donné (D. S. Lida et

D. L. Ourega, 2016 : 57). Dans cette optique, l'intégration sociale et/ou la citoyenneté locale sont des concepts qui s'entremêlent, des construits sociaux, des rapports particuliers entre des acteurs sociaux (autochtones et immigrants) qui évoluent dans le temps relativement à l'accès, à la propriété et au contrôle des ressources locales. La citoyenneté et l'intégration sociale deviennent de ce point de vue les sentiments d'appartenir à une localité, une nation d'y être reconnu comme membre et de participer à la vie de cette cité.

Quant à la littérature, elle enseigne qu'il y a intégration lorsque les différentes catégories sociales à savoir les autochtones et les immigrants partagent presque les mêmes espaces avec une participation commune au développement local. Sous cet angle, l'intégration est comprise selon S. Yéo (2014 : 31) comme la manière par laquelle les immigrants ressortissants d'une région ou d'un pays s'incorporent dans la collectivité ou la société d'accueil où ils vivent désormais. Vu d'un autre côté du processus, V. Karamoko et E. N. N'goran (2015 : 46) mentionnent qu'en situation de différenciation, pour parvenir à une intégration, les différents acteurs (autochtones et immigrants) retravaillent idéologiquement les inégalités structurelles pour les transfigurer en éléments de cohésion pour le bien-être social.

Quant à R. G. Yao (2005), il pense qu'il a intégration ou la production d'une citoyenneté locale, lorsque les immigrants en plus du partage de l'espace territorial avec les autochtones participent aux prises de décisions politiques, à la modernité de l'habitat et au processus de développement du lieu d'accueil. Toute chose qui nécessite l'acceptation par l'autochtone les propriétés culturelles de l'immigré. Dans la même optique, G. B. E. Tié (2014) relève que l'intégration des immigrants dans la localité d'accueil se fonde sur les liens de mariage et la participation de ces derniers à la réalisation des activités communautaires locales.

En capitalisant les résultats de ces travaux, la présente étude apporte des éléments nouveaux dans le domaine de l'étude des rapports sociaux interethniques et de l'intégration. Et ce, à travers la mise en perspective des différentes actions politiques d'intégration du Président Félix Houphouët Boigny des immigrants et de la capacité de ces derniers à s'adapter au « nouveau » mode de vie dans les lieux d'accueil notamment dans la Sous-préfecture de Hiré.

De ce qui précède, l'étude vise, d'une manière générale, à comprendre les politiques qui ont participé à l'intégration des immigrants en Côte d'Ivoire et particulièrement dans la localité de Hiré. De manière spécifique, il s'agit de mettre en évidence les actions politiques du président Félix Houphouët Boigny d'intégration des immigrants (i) et d'identifier les capacités d'adaptation des immigrants dans la localité de Hiré (ii).

Les objectifs ci-dessus conduisent à mobiliser les théories de la gouvernance et de la résilience qui offrent davantage de ressources pour l'analyse des actions politiques de Félix Houphouët Boigny et de la capacité d'adaptation des immigrants à l'intégration dans les lieux d'accueil. En ce qui concerne les théories de la gouvernance, elles permettent de comprendre les actions politiques de Félix Houphouët Boigny. En effet, la question de la gouvernance constitue un enjeu important pour la plupart des pays africains surtout lorsqu'il s'agit de la gestion des problèmes migratoires. La plupart des auteurs ayant contribué à la réflexion sur le sujet de la gouvernance ont centré leurs travaux sur la mise en place de mécanismes permettant d'encadrer les pouvoirs des dirigeants, afin d'éviter la spoliation des populations de leurs ressources. Pour G. Charreaux (2004 : 1) l'objet de la gouvernance n'est pas d'étudier la façon dont les dirigeants gouvernent, ce qui conduirait à confondre gouvernance et management, mais plutôt la façon dont ils sont gouvernés (à l'écoute des gouvernés). Pour lui, la question de la gouvernance s'est inscrite dès l'origine dans une perspective de régulation du comportement des dirigeants et dans la définition des règles du jeu managérial. Elle met l'accent sur la discipline, la collaboration du gouvernant avec ses collaborateurs et au-delà, l'implication des gouvernés aux actions collectives de développement. Les actions politiques de Félix Houphouët Boigny intègrent cette approche disciplinaire, collaborative et cognitive. Des actions susceptibles d'améliorer les conditions de vie des concitoyens à travers la création de richesses et la répartition des ressources. Quant à la théorie partenariale de la gouvernance (...) dont a fait preuve Félix Houphouët Boigny, elle permet de prendre en compte l'apport de l'ensemble des membres du gouvernant dont les synergies sont l'origine de la création et de la répartition des richesses. Les limites de cette approche orientent vers la théorie cognitive de la gouvernance qui met la priorité sur l'identité et les compétences des partenaires de l'élite afin de créer un tout cohérent. La théorie de la gouvernance dans les rapports entre autochtones et migrants permet de mettre l'accent sur l'implication et la participation de tous les acteurs sociaux au processus de développement local. Il s'agit à travers cette théorie de comprendre les rapports qu'entretiennent les différentes catégories sociales à propos des ressources locales et de voir comment celles-ci sont passées de la différenciation sociale à l'homogénéisation.

S'agissant de la théorie de la résilience, elle est appréhendée comme une qualité, un processus de mobilisation d'une force insoupçonnée pour surmonter un traumatisme, une difficulté. Les écologistes se penchent sur les systèmes socio-écologiques, les psychologues l'appréhendent sous l'angle psychosocial, la socio-économie en ausculte les implications sur les conditions de vie des populations et la cohésion sociale (K. J. M. Koffi, 2014 : 1). La résilience désigne la

capacité d'une société, d'une organisation, d'un individu à surmonter les conséquences d'une crise, la nature de celle-ci pouvant varier en fonction du domaine d'action (catastrophe, épidémie, attentat, conflit, famine, crise économique) (L. Bourcart, 2015 : 7-8). Selon S. Carpenter, B. Walker et al. (2001 : 765-781) la résilience renvoie à la dimension sociale de l'adaptation aux aléas. Elle reflète la capacité à faire face à l'aléa par le développement de stratégies d'adaptation planifiées. En effet, l'observation des rapports sociaux entre autochtones et migrants révèle que les seconds ont transformé une situation d'exclusion en une cohésion sociale. De ce point de vue, la théorie de la résilience peut constituer un cadre de référence théorique d'analyse de la construction d'une citoyenneté locale des immigrants. Ainsi, il peut être formulé l'hypothèse selon laquelle, les politiques de Félix Houphouët Boigny basées sur l'ouverture et la gouvernance collaborative ainsi que la mobilisation des migrants dans le processus développement du lieu d'accueil expliquent l'intégration de ces derniers dans la localité de Hiré.

1. Méthodologie

La démarche pour parvenir à l'intelligibilité du problème a consisté essentiellement à confronter les informations recueillies à partir des sources documentaires sur les actions d'intégration du président Félix Houphouët Boigny et à en tirer celles qui ont paru nécessaires au regard de la préoccupation fondamentale. Ces informations ont été enrichies par des données de terrain obtenues à travers des observations et des entretiens semi-directifs auprès des acteurs locaux. Il s'agit, entre autres, des responsables administratifs (sous-préfet, maire, directeurs d'école, etc.), des immigrants et des autochtones sur leur vécu quotidien du vivre ensemble. Les deux dernières catégories sociales contactées ont été composées des chefs de village, des chefs de communautés migrantes (allochtones et allogènes), des présidents des associations de jeunes, de coopératives agricoles et de femmes, des Comités de Gestion des Etablissements Scolaires et Sanitaires (COGES) et de tout autre acteur recommandé. Les données recueillies ont fait l'objet d'une retranscription intégrale et d'une analyse de contenu thématique. Les résultats se présentent comme suit.

2. Résultats de l'étude

2.1. Les actions politiques du président Félix Houphouët Boigny d'intégration des immigrants en Côte d'Ivoire de 1960 à 1993

Dans le cadre de la réalisation de sa vision pour la Côte d'Ivoire, le président Félix Houphouët Boigny a élaboré plusieurs actions politiques. Sans prétendre lister de manière exhaustive et chronologique toutes ses actions, ce chapitre se borne à mettre en évidence quelques-unes en

s'appuyant sur les aspects de la théorie de la gouvernance. Il s'agit entre autres d'une gouvernance collaborative intégrant les élites intellectuelles de tout bord, l'appartenance de la Côte d'Ivoire aux institutions internationales, régionales et sous-régionales et la construction d'une identité politique nationale des immigrés.

2.1.1. Une gouvernance collaborative intégrant les élites intellectuelles de tout bord

En Côte d'Ivoire, la présence étrangère s'est poursuivie par la politique d'ouverture en vue du développement économique du pays. Cette politique à l'égard des l'étrangers a été fortement marquée par la volonté de Félix Houphouët Boigny de construire une nation ivoirienne ouverte, moderne et modèle (A. O. Kouassi et J-M Segoun, 2017, p 4). Ainsi, le premier gouvernement du 03 janvier 1961 au 15 juillet 1963 constitué de quinze (15) ministres (des étrangers et des ivoiriens) est formé. Après celui-ci, quatorze (14) autres gouvernements ont vu le jour de la période de l'indépendance à 1990. Il faut noter que tous ces gouvernements étaient composés des élites intellectuelles de tout bord et de diverses nationalités dotées de compétences diversifiées pour valoriser l'économie du pays. Partant, les données empiriques révèlent que Félix Houphouët Boigny s'est inscrit dans le partenariat et la collaboration qui relèvent de la théorie de la gouvernance au regard des différents gouvernements qu'il a formés. Cette intégration des partenaires immigrés s'observait aussi dans l'Administration publique avec la nomination des étrangers comme hauts fonctionnaires de l'État, l'appel aux investisseurs privés étrangers et leur accès au foncier pour booster l'économie ivoirienne. Poursuivant, le président Félix Houphouët Boigny a fait de la Côte d'Ivoire un membre de plusieurs institutions internationales, régionales et sous régionales en usant de son autoritarisme.

2.1.2. L'appartenance de la Côte d'Ivoire aux institutions internationales, régionales et sous régionales

La politique d'intégration des immigrés en Côte d'Ivoire ne s'est pas seulement limitée à la formation des gouvernements composés des élites intellectuelles de diverses nationalités. Cette action s'est poursuivie par l'appartenance de la Côte d'Ivoire à des institutions internationales, régionales et sous régionales. Au niveau international, il a fait appartenir la Côte d'Ivoire à plusieurs organisations internationales telles que l'ONU, l'OMS, l'UNESCO, L'UNICEF, l'OIT, etc. Au niveau régional, elle est membre de l'OUA (UA) et au niveau sous régionale, elle est membre de l'UEMOA et de la CEDEAO pour ne citer que celles-ci. La signature de traités et de conventions a accompagné l'adhésion à ces institutions. Toutefois, la philanthropie et la xénophilie de Félix Houphouët Boigny pour l'étranger vont le conduire à outrepasser

certaines accords signés pour asseoir les immigrés à la même enseigne que les ivoiriens. Le discours suivant en est une illustration.

Nous avons eu dans nos gouvernements des ministres venus de pays africains amis mais étrangers. Nous avons des préfets étrangers. Nous avons des ambassadeurs étrangers. Nous avons des chefs de services étrangers. Et nous avons dans la vie quotidienne, des paysans originaires d'autres territoires africains qui, avec les mêmes droits que les ivoiriens, participent à la construction nationale. (Houphouët Boigny cité par F. Cooper, 2011 : 23).

Pour lui, la nationalité n'est pas un critère pertinent de définition des droits des étrangers, mais l'humanité. Il disait ceci : « Ce que nous faisons en Côte d'Ivoire pour aider nos frères, c'est de les accueillir. Et nous les accueillerons avec un humanisme à l'africaine, empreint de fraternité vraie et de solidarité vraie » (Discours d'Houphouët Boigny au VI^e congrès du Parti Démocratique de Côte d'Ivoire, Abidjan, 1985 cité par K. Brou et Y. Charbit, 1994 : 35).

En accédant à l'indépendance, le dispositif hérité de la colonisation et favorable à l'assimilation des étrangers aux Ivoiriens a été renforcé par la ratification de la Convention n°111 de l'OIT¹ et de l'adoption du Code de travail². La prise de ces dispositions était liée à la recherche de l'intégration, de la cohérence des immigrés à la communauté nationale. A cela s'ajoute le principe fondamental de l'étranger membre de la CEDEAO qui prône la liberté de circulation, d'installation et d'accès au travail en dérochant aux lois nationales qui prônaient l'ivoirisation des emplois (K. Brou et Y. Charbit, op cit, p 46).

En plus des migrations de travail, Félix Houphouët Boigny en usant de son autoritarisme a aussi fait face à des immigrations liées aux crises politiques ou à des guerres civiles en Afrique telle celle du Biafra, du Libéria, du Rwanda, etc. Sur ce point, le texte s'appuie sur le cas de la guerre du Biafra (1967-1970) et de l'assistance à ses ressortissants. Il déclare :

Si Nyerere et moi, qui avons des options politiques différentes, sommes d'accord..., c'est parce que nous nourrissons à l'égard du peuple martyr du Biafra les mêmes sentiments de compassion, parce que nous considérons le problème le concernant comme un problème essentiellement humain. (F. Grah Mel, 2010 : 78.).

Malgré les réticences exprimées par les populations ivoiriennes, plusieurs biafrais ont trouvé refuge en Côte d'Ivoire où ils ont pu se fondre dans le paysage humain et sociodémographique si bien que certains Ivoiriens ont tendance à occulter leur origine étrangère (B. Traoré, 2017 : 842-843). Relativement à cette égalité entre l'ivoirien et l'étranger, le second a eu la possibilité

¹ L'article 1^{er} de la Convention n°111 de l'OIT stipule : « Aux fins de la présente convention, le terme discrimination signifie : a) toute distinction, exclusion ou préférence fondée sur la race, la couleur, le sexe, la religion, l'opinion politique, l'ascendance nationale ou l'origine sociale qui a pour effet de détruire ou d'altérer l'égalité de chances ou de traitement en matière d'emploi et de profession ».

² Loi n°64-290 du 1^{er} août 1964 portant Code du travail, JORCI, n°44 spécial du 17 août 1964, p 1059.

d'intégrer la « fonction publique » et de jouir de la propriété foncière respectivement jusqu'en 1991 et 1998. Ces dates marquent respectivement le début de la restriction d'entrée des immigrés à la fonction publique et à la propriété de la terre.

Dans la manifestation de son hospitalité et de sa philanthropie envers les étrangers, Félix Houphouët Boigny perdait parfois le sens de l'écoute envers ses collaborateurs et des autochtones ivoiriens. Tout en reconnaissant les actions de Félix Houphouët Boigny favorables à l'intégration et au brassage des populations, J.P. Chauveau et J.P. Dozon (1988 : 744) le qualifient d'une figure parfaitement machiavélique à cause du mélange d'autoritarisme et du libéralisme. De telles pratiques s'opposent à la théorie de la gouvernance qui prône l'écoute du dirigeant. Aussi, va-t-il procéder à la construction de l'identité politique des immigrés à travers leur participation aux différents processus électoraux.

2.1.3. La construction d'une identité politique nationale des immigrés

Les immigrés qui se sont installés sur le territoire ivoirien par le charisme du Chef de l'État dont la vision principale était le développement économique et social vont encore bénéficier d'une identité politique nationale. Dans l'intention de « faciliter l'intégration et créer une nation cohérente », le Président Félix Houphouët Boigny a octroyé des droits politiques aux immigrés surtout ouest-africains en forgeant un même moule de citoyenneté pour tous les habitants du pays. Dans cette logique, il autorise tous les ressortissants de l'Afrique de l'Ouest à participer aux élections en Côte d'Ivoire au même titre que les citoyens ivoiriens (P. Kippré op cit : 321).

Par ailleurs, il a permis la création, pour les immigrés qui venaient pour la plupart du Burkina Faso, des villages « autonomes » dans le centre ouest de la Côte d'Ivoire. Ils vont y bénéficier des terres pour pratiquer l'agriculture. Et pour encourager la production économique et la concurrence entre les producteurs de ce secteur, Félix Houphouët Boigny va utiliser la boutade selon laquelle, la terre appartient à celui qui la met en valeur lors du 5^{ème} Congrès du PDCI le 30 octobre 1970. Il affirme : « le gouvernement et le parti ont donc décidé, dans l'intérêt du pays, de reconnaître à tout citoyen ivoirien d'origine ou d'adoption, qui met une parcelle de terre en valeur quelle qu'en soit l'étendue, le droit de jouissance à titre définitif et transmissible à ses héritiers » (M. Koné, 2006 : 15).

Certes, le colonisateur et le Président Félix Houphouët Boigny ont posé les jalons d'une intégration des immigrés dans des espaces qui leurs étaient « étrangers » dans une vision de développement du pays. Cependant, comment ces immigrés ont pu se faire accepter par les autochtones ivoiriens dans les diverses localités où ils se sont établis ? Comment s'est-il fait l'acquisition des terres par ces derniers dans les terroirs qui ne sont pas les leurs ? Les réponses

à ces différentes questions amènent à observer la structuration des rapports sociaux entre autochtones et immigrants sédentarisés dans la localité de Hiré.

2.2. Les capacités d'intégration et d'adaptation des immigrants sédentarisés

Rappelons que les données d'enquête révèlent une intégration des immigrants nonobstant la différenciation sociale observable par le marquage spatial des identités ethniques, les chefferies particulières, l'accès ou la gestion du pouvoir politique et des projets d'insertion financés par les sociétés aurifères dans le registre de l'autochtonie, etc.). Alors, comment s'est-il opéré le passage de la différenciation sociale à l'intégration des immigrants dans la localité de Hiré ? Autrement dit, comment les immigrants se sont construits une citoyenneté locale.

2.2.1. De l'acquisition de la terre à la sédentarisation des immigrants à Hiré

La plupart des enquêtés ont affirmé que les immigrants en milieu rural ivoirien et ceux qui se sont installés à Hiré sont arrivés en tant qu'exploitants forestiers, de l'or, des commerçants de sel, des acheteurs de cola ou comme des manœuvres dans les plantations des autochtones. Ainsi, le processus d'intégration dans les villages d'accueil s'enracine dans le système du tutorat.

Selon cette convention agraire caractéristique de l'économie morale des sociétés paysannes africaines, tout bénéficiaire d'une délégation de droits fonciers, ou même d'une vente de terre, contracte un devoir permanent de reconnaissance vis-à-vis de son tuteur, qui devient son père ou son patron...cette reconnaissance se manifeste par une contre-prestation, généralement symbolique, au moment de la cession du droit d'usage sur la terre, par le reversement au tuteur d'une partie, généralement faible, de la production annuelle, ou encore par la participation aux dépenses du tuteur lorsque celui-ci est confronté à des événements sociaux particuliers (décès, funérailles) ou à des problèmes financiers occasionnels. (J-P. Chauveau, 2000 : 106).

Cette cession de la terre enlève tout caractère marchand au transfert et n'exige pas un geste réciproque. Toutefois, « cette cession exige du bénéficiaire qu'il fasse preuve de reconnaissance (contre-don) volontaire qui repose sur le devoir moral et qui scelle l'alliance entre l'autochtone et le migrant » (M. Koné, 2006 : 5-6). Les soutiens mutuels lors des événements malheureux et heureux tels que les dons de boissons, de pagnes, du vivrier entre autochtones et migrants dénotent des rapports de convivialité et de l'acceptation de l'autre. Comme le mentionne O. A. chef de la communauté Burkinabé à Douaville « pendant les périodes de fête comme lors des funérailles, nos tuteurs viennent toujours nous rendre visite et c'est pareil pour nous ». Ces rapports de solidarité dénotent de l'intégration des « nouveaux venus » dans le village.

2.2.2. La construction d'une intégration sociale et/ou d'une citoyenneté locale par les migrants en situation de sédentarisation à Hiré

Ayant acquis des terres par diverses formes de relations sociales³ (tutorat, mariage, achat, etc.), les immigrants se sont sédentarisés dans la localité de Hiré. A travers la sédentarisation de longue durée, ils se sont construit progressivement une citoyenneté locale. Cette forme de citoyenneté locale, même si elle prend sa source dans les idéologies politiques du président Félix Houphouët Boigny, elle est plus vécue sur le plan local par les acteurs eux-mêmes. Elle se manifeste par le respect des us et coutumes du lieu d'accueil, par le transfert des instances politiques des lieux d'origine, par la participation à la réalisation des projets d'aménagement local et par la participation à la gouvernance politique locale.

- Le respect des us et coutumes du lieu d'accueil

Quitter sa zone d'origine pour s'installer chez l'autre ne se fait pas sans difficulté. Dès l'installation, le premier défi relevé par les migrants s'avère le respect des valeurs sociales et culturelles du lieu d'accueil. Se conformer ou s'adapter à la coutume de l'hôte est nécessaire pour l'intégration. Si les immigrants ont pu se faire une place auprès des autochtones dida à Hiré, c'est parce qu'ils ont accepté de se soumettre à certaines exigences tels le respect des interdits du village et des lieux sacrés. C'est ce que mentionne B. A. chef de communauté à Kagbé :

Quand tu arrives quelque part, il faut respecter les pratiques de l'autre. Ne fait pas ce qu'il n'aime pas. A Kagbé ici par exemple, il est interdit de rentrer dans le village avec un régime de graine non taillé, ne pas entrer dans leurs forêts sacrées, leur cimetière sans leur autorisation.

On peut le constater concernant le lieu de sépulture, que les immigrants ont leur cimetière distinct de celui des autochtones dans tous les villages de la localité de Hiré hormis le cimetière municipal. Cette pratique est tributaire de la différence des pratiques culturelles qui soutiennent l'enterrement et l'organisation des funérailles. De ce fait, les immigrants disposent de leur propre cimetière une institution qui fonctionne comme un moyen d'intégration et de sédentarisation. C'est l'octroi d'un cimetière qui a entraîné certains migrants vers le village de Kagbé⁴. Il en est de même pour les autochtones dida du village de Douaville qui ont usé de l'octroi d'un cimetière aux immigrants pour les convaincre à se joindre à eux pour créer ce village. En se référant à l'histoire, l'on note que l'octroi d'un cimetière a été le facteur dynamisant de

³ A Hiré, des immigrants baoulés venus des régions de savanes de la Côte d'Ivoire se sont infiltrés dans des espaces « dits classés ou vacants » en arguant de la boutade de la terre appartient à celui qui la met en valeur pour s'ériger en propriétaires terriens contre la volonté des populations autochtones.

⁴ Installer dans un campement appelé « Gnedagba-carrefour » les immigrants se sont heurtés à un refus d'octroi d'un espace pour enterrer les morts par leurs « tuteurs » du village de Gogobro. Cette situation les a contraints à quitter le campement pour s'installer dans le village de Kagbé.

la participation des immigrés à la création de ce village et au processus de développement local. Ces acteurs ont par ailleurs procédé au transfert des instances sociopolitiques des lieux d'origine vers les lieux d'accueil.

- **Le transfert des instances sociopolitiques des lieux d'origine comme un moyen d'intégration et de construction d'une citoyenneté locale**

Dans les villages de Hiré qui abritent des immigrés, l'on note un marquage des identités ethniques dans l'espace. Ce qui laisse entrevoir des dénominations des quartiers en fonction du groupe ethnique qui domine démographiquement. D'où les quartiers dida, baoulé, mossi, etc. A travers cette toponymie, les migrants ont bénéficié d'une relative autonomie politique et ont mis en place des systèmes d'organisation sociopolitique et culturelle des lieux d'origine dans les villages d'accueil. Partant, ils disposent de leurs propres chefferies. Ces pouvoirs politiques locaux établis leur permettent de prendre part à la gouvernance politique du village d'accueil en tant que partenaires du conseil du village ; ce dernier étant composé que des autochtones. Dans cette perspective, les chefferies des immigrés deviennent des courroies de transmission des décisions prises aux membres de leurs différentes communautés ethniques respectives. Toutefois, ce qu'il convient de mettre en évidence ici, c'est le fonctionnement des dites chefferies dans le règlement des litiges qui surviennent au sein de la communauté ethnique. Sur la base du fonctionnement des quartiers marqués, des chefferies, de l'organisation des cérémonies culturelles des lieux d'origine, les immigrants se sentent des membres à part entière du village d'accueil et « moins à l'étranger ». Cela se traduit dans les propos de K. C. chef de communauté à Kagbé : « je me sens dans ce village comme si j'étais chez moi ».

Par ailleurs, de par la toponymie, les immigrés se sont reproduits socialement, économiquement et culturellement. En effet, du point de vue social et culturel, la citoyenneté des immigrés se matérialise par l'organisation des activités socioculturelles des lieux d'origine dans la localité de Hiré. En plus des mariages intra ethniques ou communautaires, ils ont aussi épousé des femmes dida. De plus, les cérémonies relatives à ces unions sont organisées en fonction des cultures d'origine des conjoints. Le mariage concerne ici la dot et de toutes les festivités qui accompagnent cette cérémonie nuptiale coutumière. Du point de vue économique, les immigrés disposent de plusieurs exploitations agricoles, des magasins d'achat de produits agricoles et de vente de produits importés. Leurs commerces s'étendent au-delà des espaces marqués pour s'établir dans les quartiers des autochtones. Les migrants investissent en toute autonomie dans presque tous les domaines d'activité de leur choix. L'intégration et la domination des migrants sur le plan économique se traduisent également par la détention des plus grandes superficies de

plantation en production mais surtout des sollicitations financières dont ils sont l'objet de la part de leurs hôtes. Ces sollicitations sont à la fois individuelles et collectives. Elles sont individuelles à travers les demandes d'aide de subsistance des autochtones en cas de difficultés. Elles sont collectives lorsque c'est la chefferie qui sollicite toutes les communautés ethniques du village pour la réalisation d'une œuvre commune. Il peut s'agir de la réception d'une autorité politique ou administrative, de la réalisation d'une infrastructure d'utilité collective.

- **L'intégration des immigrés par la participation à la réalisation des projets d'aménagement local**

L'intégration ne se résume pas seulement par l'appartenance à une communauté, à un territoire elle se manifeste aussi par la participation à la vie de cette localité. Il s'agit des énergies mises en œuvre pour améliorer les conditions de vie dans un espace donné. Les activités qui concourent ici à l'amélioration des conditions de vie passent par la réalisation d'un habitat de type moderne. Elles s'observent également par la participation aux actions collectives et enfin, par le sentiment de reconnaissance. De ce point de vue, presque tous les acteurs interrogés sont unanimes autour de la participation des immigrés à la réalisation des œuvres communautaires lorsqu'ils sont avisés. Il s'agit entre autres des projets d'aménagement local tels que le nettoyage des routes, la construction des écoles, de dispensaire, des mosquées, des églises etc.). Alors qu'auparavant, les positions de dirigeants leur étaient quasiment interdits, aujourd'hui, les immigrés sont de plus en plus sollicités dans la gouvernance politique et aux prises de décisions en rapport à leur mobilisation au développement local.

- **La participation à la gouvernance politique locale comme une intégration des immigrés**

Longtemps mis à l'écart des instances de prises de décisions, les immigrés sont de plus en plus sollicités dans la gouvernance politique du lieu d'accueil. Presque tous les COGES et les coopératives agricoles des villages sont présidés par les immigrés à la demande des autochtones eux-mêmes. L'acquisition de ces statuts sociaux s'explique par la mobilisation des immigrés à la réalisation des infrastructures communautaires et des perceptions sociales des acteurs desdites infrastructures. En effet, l'école, les centres de santé, les routes, etc., sont perçus par les différentes catégories sociales comme des biens collectifs ayant pour but l'amélioration des conditions de vie de tous. Par conséquent, leur entretien et leur gestion ne peut être l'affaire d'une seule catégorie d'individus. Cela se perçoit dans les propos de A. R. conseiller du chef de Hiré-village :

Pour les actions collectives du village, ils viennent spontanément. En tout cas tout ce qui concerne le nettoyage du village, des routes qui mènent dans les



champs, les cotisations financières ils participent seulement il faut les informer à temps. Et puis, il faut leur expliquer le bien-fondé de la chose, ils adhèrent.

Par ailleurs, l'acquisition des statuts de présidents des COGES et des coopératives agricoles est lié à la participation quotidienne des immigrés à la construction, à la réhabilitation et à l'entretien des sites qui les abritent et à leur esprit associatif et de solidarité. Ainsi, à Hiré sur un total de cinq (05) écoles primaires et quatre (04) collèges, un seul autochtone dida a été élu président de COGES. A Kagbé, la chefferie villageoise a décidé « *volontairement* » de confier la gestion de la deuxième école primaire du village aux immigrants. Comme le souligne K. B. chef de village : « quand un dida devient président de COGES, plutôt que d'œuvrer au bon fonctionnement de l'école, c'est à son ventre qu'il pense ». Les immigrés de par leurs actions collaboratives ont gagné la confiance des autochtones dida. La participation aux différentes cotisations financières, le nettoyage et toutes les autres formes de mobilisation des immigrés au processus de développement du lieu d'accueil deviennent ainsi des capacités, des stratégies d'insertion et d'adaptation. Concernant la gestion des coopératives agricoles, elle est liée au dynamisme et à la domination des migrants dans la production agricole.

3. Discussion

Les résultats de l'étude montrent que les politiques de Félix Houphouët Boigny basées sur l'ouverture et la gouvernance collaborative ainsi que la mobilisation des immigrants au processus développement du lieu d'accueil expliquent l'intégration de ces derniers en Côte d'Ivoire et dans la localité de Hiré. S'agissant des actions politiques du président Félix Houphouët Boigny d'intégration des immigrants, la plupart des auteurs donnent l'impression que les immigrants en dehors des actions politiques élaborées en leur faveur ne font rien ou n'ont rien fait pour leur propre intégration. Dans cette posture, les résultats de cette étude s'opposent à ceux de S. Yéo (2019 : 219-221) qui pense que la politique d'Houphouët Boigny à l'image de celle du colonisateur s'est axée sur l'immigration en dehors de toute légalité constitutionnelle. De ce point de vue, ce résultat est différent de ceux de cette présente étude en ce sens que, dans la manifestation de son hospitalité et de sa philanthropie envers les étrangers, Félix Houphouët Boigny a perdu le sens de l'écoute envers ses collaborateurs et la population. C'est par exemple les cas du vote des étrangers et de leur accès à la propriété foncière qu'il a imposé par son autoritarisme. Allant dans le même sens, N. Silué (2019 : 103) met en évidence les actions d'intégration de Félix Houphouët Boigny à l'endroit des immigrants. Parmi celles-ci figure l'octroi des droits politiques (la nationalité ivoirienne) et l'intégration dans l'administration publique par le contournement des traités signés avec ses pairs du Conseil de l'entente et



l'Assemblée nationale ivoirienne. Pour lui, les actions de solidarité envers les immigrés se sont muées en une sorte de « maltraitance » pour les nationaux. Ces auteurs font fi des actions d'intégration entreprises par les immigrants qui se sont durablement installés en Côte d'Ivoire. Certes, la politique nationale élaborée par le chef de l'État a tracé les sillons de l'immigration et a permis à des étrangers de s'installer, mais ces derniers ne peuvent pas vivre en paix avec les communautés qui les ont accueillis s'ils ne se montrent pas coopérants. Toute personne étrangère observe toujours des difficultés dans le processus d'intégration et donc doit faire preuve d'une capacité de résilience et d'adaptation.

Ainsi, c'est à travers leur capacité à faire face à la différenciation sociale que les immigrants en terre d'accueil comme c'est le cas à Hiré s'intègrent progressivement en obtenant des pouvoirs politiques et économiques avec une relative autonomie sociale. C'est ce que K. Brou et Y. Charbit (1994) essaient de montrer en remettant en cause la politique migratoire du Président Félix Houphouët Boigny et des accords de la CEDEAO qu'ils qualifient d'inefficace dans la mesure où ils ont été incapables de réguler les flux migratoires et à causes des mesures restrictives prises à l'égard des étrangers. Pour eux, si d'importants migrants existent en Côte d'Ivoire, leur présence est liée à des stratégies migratoires individuelles. Cette étude évoque les stratégies de sédentarisation des immigrants mais ne les identifie pas. C'est en cela que la présente étude fait un dépassement en identifiant le respect des us et coutumes et la participation au processus de développement du lieu d'accueil comme des stratégies d'intégration. Allant dans le même sens de l'opposition des nationaux à la sédentarisation des immigrants pour H. Ouédraogo (2010 : 3) l'arrivée massive des populations étrangères ne laissera pas indifférente les sociétés d'accueil (qui veulent maximiser l'offre de travail et protéger l'intégrité culturelle) avec les conflits d'intérêt.

De ce qui précède, c'est à l'issue des contestations, des oppositions, des conflits, des négociations, des compromis, etc. que les natifs acceptent les « nouveaux venus ». C'est en cela que le second résultat de cette étude qui met évidence les stratégies d'adaptation s'apparente à celui de B. Traoré (2017 : 845-846). Celui-ci révèle les capacités d'adaptation des immigrants biafrains en Côte d'Ivoire. Pour lui, étant donné que les actions politiques du président ivoirien d'intégration des biafrains n'ont pas rencontré l'adhésion de toute la population ivoirienne, ces derniers ont fait preuve des capacités d'adaptation. Au nombre de ces stratégies figure le langage.

L'adoption de la langue française au détriment de l'anglais a contribué à l'intégration des immigrants biafrains en Côte d'Ivoire. Dès lors, la langue est une stratégie d'adaptation au



« nouveau » contexte socioculturel. Ainsi, à Hiré l'utilisation de plusieurs langues au cours des réunions publiques dénote de l'adaptation et de l'acceptation mutuelle des différents acteurs sociaux à vivre ensemble. En rapprochant les résultats de cette étude de la présente, l'on note que les immigrés à Hiré exercent les activités de leur choix selon leurs capacités et leurs qualifications. Ils fréquentent les mêmes établissements scolaires et sanitaires et participent à l'entretien de ceux-ci en collaboration avec les autochtones. Ils se sont de ce fait construits une citoyenneté locale. Par ailleurs, cette étude va au-delà de celle de D. S. Lida et D. L. Ourega. (2016) qui montrent que la citoyenneté locale se manifeste à Hiré soit par la structuration de l'espace, le pouvoir politique et la participation sélective aux projets. La présente étude va au-delà en explorant d'autres formes et manifestations de la citoyenneté locale dans la même localité. Sur ce, elle révèle que la citoyenneté locale se manifeste aussi par le respect des us et coutumes du lieu d'accueil, par le transfert des instances sociopolitiques des lieux d'origine dans le lieu d'accueil, par la participation à la gouvernance politique à travers l'acquisition d'autres statuts sociaux et enfin par la participation à la réalisation des projets de d'aménagement local.

Conclusion

L'analyse des politiques de Félix Houphouët Boigny d'intégration des immigrés en Côte d'Ivoire permet de faire ressortir deux temps forts. Le premier est relatif aux actions mises en place par le chef de l'État pour permettre non seulement l'arrivée des migrants, mais surtout leur intégration dans le système sociopolitique, économique et culturel ivoirien. Le second concerne les actions et les stratégies adoptées par les migrants pour s'adapter aux réalités sociopolitiques et culturelles des différentes zones d'accueil notamment à Hiré. Au lendemain de l'indépendance et à travers sa vision du développement économique de la Côte d'Ivoire, les actions de Félix Houphouët Boigny sont marquées par la reprise de la politique de développement de l'administration coloniale basée sur l'immigration. Ainsi, de par sa philanthropie, son charisme et son autoritarisme, il ouvre la Côte d'Ivoire sur l'extérieur en recrutant massivement des immigrants.

Dès lors, sur le plan politique, les différents gouvernements qui se sont succédés ont été composés à la fois des nationaux et des immigrés. Au-delà des gouvernements, de hauts postes de l'administration ivoirienne sont également occupés par des immigrés. Ces actions sont couronnées par l'affiliation et l'appartenance de la Côte d'Ivoire aux institutions internationales, régionales et sous régionales. En outre, à travers des discours politiques, il outrepassa certains accords signés et les lois nationales pour asseoir les immigrés à la même



enseigne que les Ivoiriens en leur octroyant des droits politiques (la participation aux votes) malgré les oppositions des populations. Sur le plan économique dans le domaine du foncier, des territoires sont offerts aux immigrants pour créer des villages « autonomes » ; ce qui permet à ces derniers de bénéficier des terres pour pratiquer l'agriculture. Partant, il ressort que les actions politiques de Félix Houphouët Boigny ont été bénéfiques à l'intégration des immigrants qui, jusqu'alors, ont vécu presque dans « la tranquillité » avec les autochtones. Au-delà des actions politiques, si ces acteurs (immigrants) se sont intégrés dans les différents tissus sociaux comme c'est le cas à Hiré, cela est aussi lié à leur capacité d'adaptation et de résilience. En ce qui concerne le milieu rural, les processus sociaux d'intégration des immigrants en Côte d'Ivoire et particulièrement à Hiré s'enracinent dans le tutorat.

Il s'agit d'un système de relation utilisé par les immigrants en situation de sédentarisation pour se construire une parenté et une citoyenneté locale. Et ce, par la capacité à se faire accepter comme membre de la communauté, à participer aux actions initiées par celle-ci, à reconnaître et à être reconnu. Cependant, au regard des problèmes sociopolitiques auxquels sont confrontés les immigrants après le règne du président Félix Houphouët Boigny, l'on se pose la question de savoir si les actions politiques d'intégration des immigrants étaient concertées et consensuelles. Si l'on répond par l'affirmative à cette préoccupation, alors pourquoi après son décès, l'on est passé « subitement » à des sentiments anti-immigrants en Côte d'Ivoire ? Par ailleurs, est-ce l'acquisition et la gestion du pouvoir par les élites politiques qui ont succédé au président Félix Houphouët Boigny qui ont participé à la dégradation de la cohésion sociale ? Ou encore, est-ce les attitudes des immigrants qui ont contribué à la détérioration du vivre ensemble avec les autochtones dans certaines localités du pays. L'étude permet de comprendre qu'au-delà des actions politiques des dirigeants, les rapports qu'entretiennent les différentes communautés qui partagent le même espace sont primordiaux pour la cohésion sociale.

Références bibliographiques

BABO Alfred, 2005, « Citoyenneté et jeu politique en Côte d'Ivoire », *Kasa Bya Kasa (Revue ivoirienne d'anthropologie sociale)*, n°8, p. 23-37.

BROU Kouadio et CHARBIT Yves 1994, « La politique migratoire de la Côte-d'Ivoire », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 10, n°3, 1994. CERPAA CERPOD ORSTOM-Migrations africaines, p. 33-59.

CARPENTER Steve, WALKER Brian et al. 2001, « From metaphor to measurement: resilience of what to what ? », *Ecosystems*, n°4 vol.8, p. 765-781.

CHARREAUX Gérard, 2004, « Les théories de la gouvernance : de la gouvernance des entreprises à la gouvernance des systèmes nationaux », *Cahier du Centre de recherche en Finance, Architecture et Gouvernance (FARGO)*, n°1040101, 57 p.

CHAUVEAU Jean-Pierre et DOZON Jean-Pierre, 1988, « Ethnies et État en Côte-d'Ivoire », *Revue française de science politique*, n°5, p. 732-747.

CHAUVEAU Jean-Pierre, 2000, « Question foncière et construction nationale en Côte d'Ivoire : les enjeux silencieux d'un coup d'état », *Politique africaine*, n°78, p. 94-125.

CHAUVEAU Jean-Pierre, 2000, « Question foncière et construction nationale en Côte d'Ivoire : les enjeux silencieux d'un coup d'état », *Politique africaine*, n°78, p. 94-125.

COOPER Frederick, 2011, « Empire, nation et citoyenneté : la France et l'Afrique », XXXIII^e Conférence Marc-Bloch, 7 juin, https://www.ehess.fr/sites/default/files/pagedebase/.../2011_conference_marc_bloch.pdf, p 8.

GRAH MEL Frédéric, 2010, *Félix Houphouët-Boigny. La fin et la suite*, Abidjan, Les Editions du CERAP/ Paris, Karthala, 614 p.

KONE Mariatou, 2006, « Foncier rural, citoyenneté et cohésion sociale en Côte d'Ivoire : la pratique du tutorat dans la Sous-préfecture de Gboguhé, *colloque international « les frontières de la question foncière. At the frontier of land issues »*, Montpellier, 27 p.

KOUASSI Assanti Olivier et SEGOUN Jean Marc, 2017, « La perception et le traitement des immigrés dans les pays du sud : cas de la Côte d'Ivoire », *Note d'analyse politique*, n°64, 9 p.

OUEDRAOGO Habibou, 2010, « Migration et dynamique identitaire : Conflit politique et communautaire en côte d'Ivoire », *Acte de colloque : African Migrations Workshop. The Contribution of African Research to Migration Theory*, Dakar, Senegal, 19 p.

LIDA Dali Serge et OUREGA Dabé Laurent, 2016, « Approche ethnographique de la citoyenneté dans la localité de Hiré (Côte d'Ivoire) », *Revue Sociétés et Economies*, n°7, p. 57-74.

SILUE Nanga, 2019, « Migrations internationales et travail en Côte d'Ivoire », *Revue de droit comparé du travail et de la sécurité sociale* n°3, Les migrations internationales de travail, p. 94-107. [En ligne], mis en ligne le 01 novembre 2021, consulté le 13 novembre 2023. URL : <http://journals.openedition.org/rdctss/1468> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/rdctss.148>

TRAORE Bakary, 2017, « Les biafrais de Côte d'Ivoire, un exemple d'intégration réussie () ? *Revue des Lettres, Langues et Sciences de l'Homme et de la Société*, n°004, p. 839-858.



TIE Gouin Bénédicte Edwige, 2014, « Crise socio-politique et mécanismes d'intégration sociale des allogènes à Vridi-Canal (Côte d'Ivoire) », *Kasa Bya Kasa (Revue ivoirienne d'anthropologie sociale)*, n° 24, p. 129-145.

YEO Souleymane, 2019, « L'immigré et le Pouvoir Public : la gestion discrétionnaire par les Chefs d'État de la question de l'étranger en Côte d'Ivoire (1960 - 2010) », *European Scientific Journal*, vol.15, n°19, p. 215-234.